

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD**  
**PROCES - VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE 2010**

Le cinq octobre deux mille dix à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur André WETZEL, maire.

**Etaient présents** : Yves JEZEQUEL, Louis ZOBEÏDE, Candide LOTT, Jean-Marc SAAS, Lucienne GILG, Jacky WOLFARTH, Mona PAJOLE, Anny DELVALLEZ, Christian PECHEUX, Xavier HUMLER, Jean-Claude AMPSLER, Richard BAUMERT, Jean-Marie BOESCH, Hava DEDE, Bruno LEFEBVRE, Véronique STAUB, Chantal RENARD, Patricia PERCEAU, Anne WAGNER, Alain BARTHEL, Emilie UHL, Michelle SCHWEMLING, Daniel MESSMER, Sylvia LUSTIG et Etienne MARTIN.

**Absent excusé** : Daniel WALTER (procuration donnée à Emilie UHL)

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2010
- 4) Affaires d'urbanisme et travaux :
  - a) *Rapport annuel du SDEA sur le prix et la qualité du service public d'assainissement*
  - b) *Dénomination de rues dans le lotissement « Domaine de Jacquemart »*
  - c) *Raccordement électrique du relais radiotéléphonique Orange au lieudit « Bitzen »*
- 5) Affaires financières :
  - a) *Demande de subvention du Model Club*
  - b) *Acquisition du tome 2 du livre « Benfeld, images au fil du temps »*
  - c) *Emprunt DEXIA : situation à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 2010*
- 6) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h05 et procède à l'appel des conseillers.

**1) COMMUNIQUES DU MAIRE**

**1) Invitations diverses et dates à retenir**

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- dimanche 10 octobre à la salle des fêtes : Exposition d'oiseaux exotiques par l'AMIPEC
- du 14 au 17 octobre : expositions et animations dans le cadre des Journées d'Octobre
- samedi 23 octobre à la salle des fêtes : bourse aux armes de la section de tir de la Laurentia
- samedi 30 octobre à la salle des fêtes : spectacle de l'humoriste ARRUS organisé par l'OMF

## **2) 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Ettenheim**

Le maire se fait l'écho des réactions très positives intervenues suite aux festivités du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, provenant notamment des homologues allemands d'Ettenheim et remercie tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée.

## **3) Banque Alimentaire**

La collecte nationale de produits pour la Banque Alimentaire se tiendra les 26 et 27 novembre prochains : date à retenir.

## **4) Compte-rendu du conseil du 7 septembre dans les DNA**

Le maire fait part à l'assemblée de son très sérieux mécontentement par rapport à la manière dont a été relatée la séance du 7 septembre 2010. Bon nombre de conseillers, de Benfeldois et de Benfeldoises, ainsi que d'autres lecteurs ont trouvé ce récit pour le moins déplacé et inadapté.

## **2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Cabinet Jean-Claude SCHMITT pour 1 terrain à bâtir, dans le lotissement « Domaine de Jacquemart », rue de Kertzfeld, parcelles AM 143 et 158/94
- Monsieur et Mme Gérard KAH, pour une maison d'habitation, sise 15, rue de Kertzfeld
- Monsieur et Mme Pierre GUNTHER, pour un terrain à bâtir, 30 rue Rohan, cadastré section AD n° 194/9
- Communauté de Communes de Benfeld et environs, pour 3 terrains industriels, cadastrés section 1 n° 162/17 et 163/17, section AK N° 40 et 692
- Succession de M et Mme Gérard MOENCH, pour une maison d'habitation, sise 2 rue Nicklès

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour le recrutement d'un bureau de contrôle technique et d'un SPS (Sécurité et Protection de la Santé), obligatoires dans le cadre du projet de construction de la salle des sports, la Société BATIPLUS EST à 67200 STRASBOURG pour un montant de 13 200 € HT a été retenue pour la mission de contrôle technique et l'entreprise ADC EST à 67150 ERSTEIN pour un montant de 4 696 € HT pour la mission SPS.

### **3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2010**

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2010 est **adopté par 26 voix** pour et une abstention (Patricia PERCEAU pour absence à la séance)

### **4) AFFAIRES D'URBANISME ET TRAVAUX**

#### **a) Rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement**

Monsieur Jean-Claude AMPSLER, conseiller municipal, informe l'assemblée que conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.

Dans ce cadre, il soumet le rapport annuel 2009 du service public d'assainissement élaboré par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de l'eau potable et une meilleure connaissance des principaux éléments constitutifs du coût de cette prestation.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Claude AMPSLER, conseiller municipal,

après avoir pris connaissance du rapport annuel 2009 élaboré par le SDEA, au titre de l'assainissement, dont chaque conseiller municipal a été destinataire

### **prend acte**

du rapport annuel d'activité de l'année 2009 du SDEA du Bas-Rhin

### **b) dénomination de rues**

Madame Anny DELVALLEZ, maire-adjoint, rappelle à l'Assemblée qu'il est de la compétence du conseil municipal de procéder à la dénomination des rues situées sur le territoire de la commune.

Des constructions dans le lotissement « Le domaine de Jacquemart », dont les premières devraient être occupées en fin d'année, étant en cours d'achèvement et la voirie devant être rétrocédée à la commune à la fin des travaux, il y a lieu de procéder à la dénomination des 2 rues concernées par la 1<sup>ère</sup> tranche.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Anny DELVALLEZ, maire-adjoint,

vu les propositions émises par la commission du cadre de vie et des travaux, lors de sa réunion du 29 septembre 2010, celles-ci étant toutes en rapport avec le jacquemart de l'hôtel de ville,

### **décide**

de dénommer les 2 rues créées dans le lotissement « Domaine de Jacquemart » respectivement :

- rue du Veilleur
- et rue de la Tour,

### **charge**

le maire d'engager les démarches administratives nécessaires à l'application de cette nouvelle dénomination.

### **adopté à la majorité**

*c) raccordement électrique du relais Orange au «lieudit  
« Bitzen »*

Monsieur Jacky WOLFARTH, maire-adjoint, informe l'assemblée que les travaux de construction du relais radiotéléphonique ORANGE au lieudit « Bitzen » viennent de démarrer.

Une extension du réseau public de distribution d'électricité est nécessaire pour alimenter le terrain concerné.

Comme le prévoit l'article 18 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000, la contribution relative aux travaux d'extension est à financer par la collectivité en charge de l'urbanisme (en l'occurrence la commune).

Le coût estimatif des travaux s'élève à 4 698 € TTC.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire-adjoint,

conformément aux dispositions de l'article L 332-8, la prise en charge de ces travaux peut être assurée par le bénéficiaire.

vu l'engagement de France Télécom à prendre en charge ce montant.

vu l'avis de la commission des finances du 28 septembre 2010,

**autorise**

le maire à signer la convention de raccordement et d'extension de réseau avec ESR (Electricité de Strasbourg Réseaux) pour les travaux de raccordement susindiqués, pour un montant de 4 698 € TTC et de procéder au recouvrement de ce montant auprès de France Télécom, Réseau Orange

**adopté à l'unanimité**

**5) AFFAIRES FINANCIERES**

*a) demande de subvention du Model Club*

Monsieur Yves JEZEQUEL, maire-adjoint, informe l'assemblée que par courrier du 10 septembre 2010 le président du Model Club de Benfeld sollicite une subvention à titre de participation à la réfection complète de la piste d'envol du terrain de modélisme.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 12 700,00 € TTC.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Yves JEZEQUEL,  
maire-adjoint,

vu la demande du Model Club,

vu l'avis émis par la commission des finances lors de sa réunion du  
28 septembre 2010,

### **décide**

d'accorder une subvention d'un montant de 1 900,00 € (mille neuf cent €), soit 15% du coût estimatif des travaux au Model Club, à titre de participation à la réfection complète de la piste d'envol du terrain de modélisme.

### **adopté à l'unanimité**

### ***b) Acquisition de l'ouvrage « Benfeld, images au fil du temps »***

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint informe l'assemblée que le tome 2 de l'ouvrage « Benfeld, images au fil du temps » est en cours d'achèvement et devrait paraître au début de mois de novembre.

Afin de garantir un tirage suffisant, il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'acquisition de 200 exemplaires de cet ouvrage, sur la base du prix de revient de l'impression, sachant que celui-ci n'est pas connu à ce jour, puisqu'il sera partiellement fonction du nombre de souscriptions. Le prix de souscription, proposé à ce jour est de 23 €.

Ces ouvrages pourront servir à l'avenir de cadeau pour les mariages ou en cas d'échange de cadeau lors de visite d'invités de marque ou autre.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG,  
maire-adjoint,

vu l'intérêt pour la Ville de Benfeld de disposer d'un certain nombre  
d'exemplaires du tome 2 du livre « Benfeld, images au fil du temps »,

vu l'avis émis par la commission des finances lors de sa réunion du  
28 septembre 2010,

### **décide**

**d'acquérir** 200 exemplaires de cet ouvrage au prix de revient, dès que celui-ci sera connu, plafonné au prix de souscription. Les crédits sont à prévoir au budget supplémentaire 2010.

### **adopté à l'unanimité**

### *c) gestion de la dette : prêt DEXIA*

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle à l'assemblée que par délibération du 30 janvier 2007, le conseil municipal avait autorisé le maire à signer une modification du contrat de prêt auprès de Dexia Crédit Local, suite au réaménagement du prêt OVERTEC contracté auprès de cet organisme, notamment pour stabiliser les échéances 2007, dans l'attente d'une stabilisation des index retenus.

Compte tenu de l'évolution de ces index en 2008, le conseil municipal avait réaménagé cet emprunt par une modification de sa structure (durée et indexation) permettant de garantir un taux d'intérêt de 4,61 % pour les années 2008 et 2009.

A l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 2010, vu la différence entre les index de référence (CMS EURO à 30 ans - CMS EURO à 2 ans) qui doit être supérieur ou égal à 0,20 %, il n'y a pas lieu de procéder à un réaménagement de cet emprunt (la différence étant à ce jour de 1,50%). Le taux applicable à l'échéance restera donc à 4,61 %.

Une simulation, pour voir dans quelles conditions les échéances de ce prêt pourraient être définitivement stabilisées, sachant que l'encours restant à l'échéance est de 2 483 336 € et que l'indemnité de remboursement anticipé, compte tenu du taux de substitution proposé, s'élèverait à 785 000 €, a été effectuée.

Compte tenu du résultat de cette simulation, générant un coût de remboursement global de l'emprunt supérieur de 536 700 €, la commission des finances propose de maintenir le contrat en l'état.

## **6) RAPPORT DES COMMISSIONS**

Monsieur Yves JEZEQUEL informe que lors de la réunion de la commission des sports élargie du jeudi 9 septembre à 20h00 à l'hôtel de ville, le planning de la salle des sports a été élaboré pour l'année à venir, avec une utilisation optimum de tous les créneaux disponibles.

Monsieur Jean-Marc SAAS informe les conseillers que les affiches pour les Journées d'Octobre sont disponibles pour ceux qui souhaiteraient en faire la diffusion hors Benfeld. Par ailleurs, les membres de la commission culturelle sont cordialement invités pour la préparation de la salle le mardi 12 octobre en soirée.

Monsieur Jacky WOLFARTH rappelle que lors de la commission des travaux du 29 septembre divers points ont été abordés, concernant notamment l'orientation des véhicules « poids lourds » depuis la RD 1083, pour éviter de traverser les quartiers du Moulin, le marquage

de stationnements dans la rue du Moulin et l'implantation d'un ralentisseur à la hauteur du 28 rue Rohan, à titre expérimental.

Madame Anny DELVALLEZ fait état des points abordés, lors de la même réunion de commission, concernant le cadre de vie, à savoir :

- la modification des emplacements des bornes d'apport volontaire à proximité de la gare
- la suppression, à compter de 2011, des grands marchés de février et de novembre
- la reconduction de l'opération « 1 arbre - 1 année de naissance » le samedi 27 novembre à 14h00
- l'éventuelle implantation d'un banc public sur la place Briand
- le fleurissement automnal au centre ville
- le réaménagement des plates bandes rue de Sélestat au printemps 2011
- la remise des prix des maisons fleuries fixée au vendredi 5 novembre à 19h00 à l'avant-salle des fêtes
- la plantation d'arbres fruitiers le long de la piste piétonne, rue du Bernstein

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20h30.